

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

ANBG : les attentes du gouvernement

SNN
Libreville/Gabon

LA 1re session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) placée sous la houlette de sa présidente, Amissa Briana Bongo Ondimba, vient d'achever ses travaux. Il était question pour les commissaires de procéder à l'analyse de l'arrêté des comptes de l'exercice 2021, comme l'a rappelé la PCA. À savoir, cerner les ressources allouées par l'État et les dépenses effectuées par l'Agence, en tenant compte du budget qui avait été arrêté. D'autres points figuraient à l'ordre du jour, entre autres, le bilan des traitements des dossiers de demande de bourses 2020-

2021 et 2021-2022, ainsi que le projet eBourse. À propos de l'arrêté des comptes, le Conseil d'administration souhaite que l'ANBG puisse rationaliser ses dépenses, afin de permettre d'avoir des budgets plus contrôlés et maîtrisés. En ce qui concerne les traitements des dossiers de bourses, le Conseil a invité les administrateurs concernés par ce dossier à faire respecter les instructions données par les hautes autorités. Et ce, afin de régler définitivement le problème du retard accusé dans le traitement desdits dossiers depuis ces deux dernières années. La PCA rappelant que les attentes du gouvernement sont grandes à ce niveau. Parmi ces attentes, il y a celles contenues dans le Contrat annuel de performance (CAP)



Photo : SNN

La séance du conseil d'administration de l'Agence nationale des bourses du Gabon à Libreville.

que l'ANBG a signé avec le gouvernement. Ce contrat impose de manière générale à l'Agence et à son pendant, le Centre national des œuvres universitaires (Cnou), de mettre en place d'ici 2023, une stratégie nationale

des œuvres universitaires satisfaisante pour les étudiants dont les bourses constituent l'un des six domaines de compétence. Sur une note de satisfaction des travaux, la PCA a également mis un accent particulier sur

le retour d'investissement. " Il faut que ceux qui ont bénéficié de la bourse de l'État puissent revenir servir le pays dans les secteurs pour lesquels l'Agence a payé leur bourse", a-t-elle recommandé.

Littérature : "Nkani an african prophecy", à la croisée du visible et de l'invisible



Photo : BOTOUNOUJ L'Union

Instantané de la présentation du livre du Dr Blanchard Onanga © à l'UOB.

CNB
Libreville/Gabon

B IEN que publié en anglais, comme une belle entrée dans le Commonwealth – la version française devant suivre – Nkani an african prophecy, un nouveau roman de fiction, vient d'être présenté à l'Université Omar-Bongo (UOB). Son auteur, le Dr Blanchard Onanga Ndjila, met en exergue sur 214 pages réparties en 10 chapitres, la prophétie toute singulière du personnage principal Nkani. Mieux, comme cette prophétie se matérialise avant son départ "angélique" pour le monde des âmes, l'œuvre revêt un intérêt narratif à savourer. Ici l'accent est mis sur le devenir de sa descendance. D'où il est question de projection

dans le temps. Cela, après avoir prophétisé le futur, sinon l'avenir de sa progéniture. De façon fascinante, l'auteur retrace l'existence laborieuse du personnage, voire comment Nkani s'y investit résolument, avant de devenir un ancêtre après sa mort. Visiblement, Dr Blanchard Onanga Ndjila plonge le lecteur dans un univers traditionnel africain, mais avec pour ressorts existentiels une communication entre le monde visible et le monde invisible. Tant le personnage évolue dans ces deux mondes diamétralement opposés. Enseignant au département d'anglais de Libreville (UOB), Blanchard Onanga Ndjila est à son deuxième roman, le premier, Onkere, ayant été publié en juin 2021.

Enfants abandonnés : leur offrir un meilleur suivi dans les structures d'accueil

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

S OUHAITANT encadrer la procédure de dépôts d'enfants dans les centres d'accueil et dans les familles d'adoption, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy Patrick Obiang Ndong, et sa déléguée, Justine Lembimbi-Mihindou, ont présidé, en début de semaine, les travaux de la première commission de placement des enfants dans les familles d'accueil. Cette commission aura pour mission de statuer sur les 26 dossiers disponibles conformément aux critères d'éligibilité sur 100 dossiers de demandes de placement. À cet effet, le ministre en charge des Affaires sociales a précisé que "nous avons organisé la première réunion de la commission des placements d'enfants dans les familles d'accueil. Le constat aujourd'hui est que les centres



Photo : HINM

Les membres de l'administration des Affaires sociales réunis sur le cas des enfants abandonnés.

d'accueil sont remplis d'enfants abandonnés et le fait est que sur l'ensemble des dossiers examinés, nous avons des enfants dont la durée d'hébergement varie entre 5 mois et 12 ans. La loi précise à ce propos qu'après 3 mois d'hébergement dans un centre d'accueil, ces enfants doivent être placés dans les familles d'accueil en vue de leur adoption". Lors de ces travaux, ce dernier

a indiqué que " nous avons examiné 26 dossiers et 9 ont été jugés éligibles. L'objectif est de pouvoir faire en sorte que ces enfants aient un cadre de vie normal. Nous regrettons le phénomène qui est observé actuellement dans plusieurs quartiers de Libreville qui est celui des enfants abandonnés par des parents ayant des justificatifs parfois fallacieux".